

Création de l'association *Énergie Partagée*

Les citoyens s'investissent dans le développement territorial des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique

Réunis le 16 juin à Paris, des acteurs* du secteur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de l'investissement citoyen ont, dans le droit fil de la Charte *Énergie Partagée* adoptée le 18 mai dernier (jointe à ce communiqué), créé l'association *Énergie Partagée*.

Fruit de plusieurs mois de travail, cette initiative se veut une réponse aux constats alarmants concernant le modèle de production et de consommation d'énergie des pays industrialisés en général, et de la France en particulier qui conduit à des impasses environnementales, économiques, sociales et politiques menaçant gravement les conditions même de la vie humaine sur la planète.

En complément de la sobriété et de l'efficacité énergétique mises en avant par la « démarche négawatt », les énergies renouvelables, constituent la seule solution durable pour nous sortir de ces impasses. Leurs gisements (vent soleil, cours d'eau, forêts, ...), présents au cœur même des territoires, représentent un bien commun et une richesse accessible aux acteurs de ces territoires : c'est à eux qu'elles doivent bénéficier en priorité.

Parvenues à la maturité technologique, les énergies renouvelables sont aujourd'hui confrontées à la convoitise des grands groupes énergétiques qui ont tout fait hier pour les bloquer et à l'avidité sans bornes de certains investisseurs anonymes sans scrupules, qui cherchent à s'approprier cette richesse à leur seul profit, concurrençant les projets portés par des acteurs locaux et provoquant bien souvent inquiétudes et rejet.

Eux-mêmes acteurs de terrain, les fondateurs de l'association *Énergie Partagée* se sont fixés pour objectif de rendre aux citoyens, aux collectivités locales et aux acteurs des territoires la maîtrise de leur approvisionnement en services énergétiques, par la réduction des besoins et la mobilisation des ressources renouvelables de proximité, dans le souci de la préservation de l'environnement et du sort des générations futures.

La création de l'association *Énergie Partagée* marque ainsi l'engagement des partenaires dans la voie d'une authentique citoyenneté énergétique.

Les principaux objectifs de l'association *Énergie Partagée* :

- Promouvoir le concept d'énergie citoyenne, sur la base des principes de la Charte *Énergie Partagée*.
- Développer les outils techniques et financiers nécessaires au développement des projets citoyens.
- Sensibiliser et accompagner les porteurs de projet.
- Recenser, valoriser et diffuser les expériences de projets citoyens. Fédérer les acteurs de l'énergie citoyenne en France et participer aux initiatives européennes et internationales dans ce domaine.

Pour l'association *Énergie Partagée*,
la Présidente,
Christel Sauvage

Contact Presse :

Jacques Quantin, Vice-président, 06 89 04 60 34 - jacques.quantin@wanadoo.fr

* Parmi les Fondateurs du projet : Enercoop, HESPUL, Éoliennes en Pays de Vilaine (EPV), INDDIGO, Association la NEF, Site à Watts, le Comité de Liaison Énergies Renouvelables (CLER), Confluences, l'Agence locale de l'Énergie des Ardennes (ALE08), le Crédit Coopératif, Vents d'Houyet, Solira Investissement, les Amis d'Enercoop, Enercoop Ardennes Champagne. *Ont également pris part à cette journée* : Quercy Énergies, Alter Alsace Énergies, Association Causes Énergie Propre, Solaire Citoyen, Coopérative Émissions zéro, Sergies.